

UNIBAIL HOLDING
Société anonyme au capital de 230 627 465 €
Siège social : 5 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
682 024 046 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 18 AVRIL 2007

L'an deux mille sept,
le 18 avril,
à onze heures,

Les actionnaires de la société UNIBAIL HOLDING se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, sur convocation du Conseil d'administration, au siège social, 5 boulevard Malesherbes à PARIS (8^{ème}).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires présents.

En l'absence de Monsieur Guillaume Poitrinal, Président Directeur Général et à défaut de toute stipulation statutaire, Madame Catherine POURRE, est élue par l'assemblée en qualité de Président de séance.

Monsieur Bernard FOURNIER AIRAUD et Madame Michèle BEUZIT, actionnaires présents et acceptants sont nommés comme scrutateurs.

Le Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaires aux Comptes, représenté par Monsieur Bernard HELLER est présent. Le Cabinet BDO Marque & Gendrot, représenté par Monsieur Joël ASSAYAH, est absent excusé.

Monsieur David ZEITOUN est désigné comme secrétaire.

Le Président rappelle que le calcul du quorum s'établit sur la base de 46.145.857 actions ayant droit de vote représentant 46.145.857 voix.

S'agissant d'une assemblée générale statuant sur première convocation,

- le quorum requis pour les résolutions du ressort de l'assemblée générale ordinaire, soit le cinquième des actions ayant droit de vote, est de 9.229.172 actions présentes ou représentées,
- le quorum requis pour les résolutions du ressort de l'assemblée générale extraordinaire, soit le quart des actions ayant droit de vote est de 11.536.465 actions présentes ou représentées.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau fait ressortir que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance sont au nombre de 956 et totalisent 1.368.065 actions représentant 1.368.065 voix.

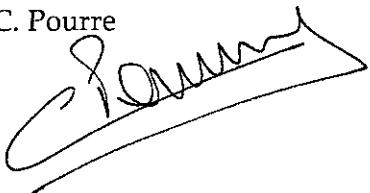
Le quorum requis n'étant pas atteint, l'assemblée ne peut valablement délibérer.

En conséquence, le Président indique que l'assemblée générale mixte se réunira sur deuxième convocation, le 27 avril 2007 à 11 heures au Centre de Conférence de Cœur Défense 92 PARIS LA DEFENSE.

La séance est levée à onze heures vingt.

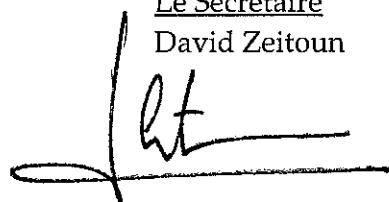
Le Président

C. Pourre



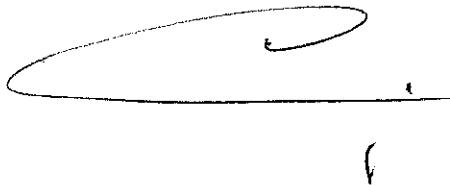
Le Secrétaire

David Zeitoun



Les Scrutateurs

B. Fournier-Airaud



M. Beuzit

